

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

**DELIBERATION 2024-12-89**

**OBJET : MEGALIS BRETAGNE – RENOUELEMENT DE L'ADHESION**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à quatorze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2024

Date d'affichage : 12 décembre 2024

En exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

**Etaient présents** : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Maire Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Procurations** :

Morgane LOAEC à Ingrid MORVAN

Aurélié MESLET à Anne DELAROCHE

Simon DE MEYER à Monique BRONEC

Catherine GUYADER à Claire LE ROY

**Madame Danièle LE CALVEZ a été nommée secrétaire de séance.**



## **MEGALIS BRETAGNE - RENOUELEMENT DE L'ADHESION**

Depuis 2015, la ville de Guipavas est adhérente au bouquet de services numériques proposé par le syndicat mixte Mégalis Bretagne.

Le bouquet de services numériques comprend l'accès aux services suivants :

- La salle régionale des marchés publics : utilisable de la création de la consultation jusqu'à l'exécution administrative des contrats
- La télétransmission des flux Actes et PES, pour l'envoi des flux en préfecture et en trésorerie
- Un parapheur électronique
- Le service régional d'archivage électronique
- Une solution de partage sécurisé de fichiers
- Une solution permettant la convocation électronique des élus
- Une solution de gestion électronique de documents
- Un accompagnement spécifique des collectivités dans la cybersécurité
- Un accompagnement spécifique dans la publication des données (Open Data)

S'y ajoutent deux services complémentaires : Breizh Cyber et une centrale d'achat pour la fourniture de certificats électroniques ; centrale à laquelle la ville de Guipavas est adhérente.

Brest Métropole ayant conventionné avec le Syndicat mixte Mégalis, la contribution forfaitisée et mutualisée est supportée par la Métropole. Ainsi, aucune facturation n'est adressée à la ville de Guipavas sur le périmètre du bouquet de services.

La convention, établie pour une durée de 5 ans, arrive à échéance le 31 décembre 2024. Il convient donc de prévoir le renouvellement de l'adhésion pour la période 2025-2029.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le renouvellement de l'adhésion au bouquet de services numériques proposé par Mégalis Bretagne ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PJ : Charte d'utilisation des services de Mégalis Bretagne

### **Avis des commissions :**

Sport, vie associative, culture, animation : favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : favorable

**Décision du Conseil municipal : Adoptée l'unanimité.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
A GUIPAVAS, LE 19 DECEMBRE 2024

Le Maire,  
Fabrice JACOB



La secrétaire de séance,  
Danièle LE CALVEZ

